

Jeu

Conseil d'administration de l'OPT-NC du 28/07/2021

Le dernier conseil d'administration de l'actuelle mandature s'est déroulé le 28 juillet à la direction générale. Il était présidé par M. Yoann Lecourieux et a approuvé 13 délibérations et pris connaissance de 5 notes d'information.

Parmi les dossiers débattus et adoptés, on notera :

- La participation de l'OPT-NC au projet CURTA ;
- Lancement d'un partenariat pour la mise à disposition d'une liaison louée au profit de l'université de la Nouvelle-Calédonie ;
- La remise de dons de matériel informatique à diverses associations ;
- La publication du rapport d'activité de l'OPT-NC pour l'année 2020.

Participation de l'OPT-NC au projet CURTA

L'OPT-NC participe au projet CURTA porté par la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Qu'est-ce que le projet CURTA ?

CURTA pour Centre Unique de Régulation et de Traitement des Appels (15/18)

La Nouvelle-Calédonie fait aujourd'hui le constat que l'organisation de son dispositif de transmissions et de communications au bénéfice des services de sécurité terrestre nécessite d'être modernisé et doit faire l'objet d'une politique ambitieuse de développement. Tels sont les objectifs du projet CURTA.

Ce projet vise d'une part à déployer un réseau de télécommunications moderne et à centraliser les appels à destination des différents services d'urgences et de secours afin d'améliorer significativement la distribution des secours sur tout le territoire. **Le remplacement du réseau actuel et une collaboration, au sein d'une même plateforme**, entre les acteurs publics et privés qui concourent aux missions de secours d'urgences aux personnes sont **primordiaux**.

Pour se faire, **ce centre devra s'appuyer sur un nouveau réseau de transmission numérique mis en œuvre et géré par l'OPT-NC**, qui permettra aux différents partenaires (SAMU, ambulanciers, sapeurs-pompiers communaux et territoriaux) d'échanger entre eux et avec le CURTA de n'importe quel point du territoire.

Ce projet avait déjà fait l'objet d'une 1^{ère} présentation en CA conduisant à une validation de principe en 2019 concernant la participation de l'OPT-NC. En mai 2021, le GNC a confirmé le lancement du projet et le rôle central que l'OPT-NC sera amené à jouer dans ce dispositif. Au travers de ce courrier, le GNC sollicite un engagement formel et officiel de l'OPT-NC.

Quelle est la participation de l'OPT-NC ?

L'OPT-NC prendra à sa charge le déploiement et la gestion opérationnelle du réseau de radiocommunication nécessaire au projet CURTA, à savoir : l'hébergement des relais radio dans nos centraux et leur installation sur nos pylônes, les liens entre LE SANTAL (installation du centre d'appels) et le Médipôle, la mise à disposition d'un ensemble de liaisons louées nécessaires à raccorder les stations relai, le réseau d'appels et les principaux sites de commandement (COG Gaston Bourret et DATACENTER de la DINUM à Ouemo).

A noter que la DSCGR prendra à sa charge l'hébergement des stations sur les sites TDF n'appartenant pas à l'OPT-NC et la maintenance du réseau, en dehors du Grand Nouméa.

Le CA a validé la participation de l'OPT-NC au projet CURTA, ainsi que les investissements correspondants. L'ensemble des conditions techniques, opérationnelles et financières de cette participation fera l'objet d'une convention entre la Nouvelle-Calédonie et l'OPT-NC qui sera soumise à l'approbation du CA.

Pour mémo.

L'OPT-NC assure, depuis de nombreuses années, le maintien opérationnel et l'extension du réseau de radiocommunication maritime (aussi appelé VHF Marine) et les fonctions de veille opérationnelle.

L'OPT-NC a réalisé les investissements nécessaires et déployé depuis 2015 un réseau de nouvelle génération composé de 16 stations VHF marine. L'office a, par ailleurs, colocalisé au MRCC, depuis 2016, ses personnels assurant la veille radio maritime, tandis que la Nouvelle-Calédonie procède depuis 2020 à l'intégration progressive dans ses effectifs des missions de veille maritime jusqu'ici assurées par l'OPT-NC. A ce jour, 2 agents de l'OPT-NC sont encore dédiés à cette mission.

L'objectif visé est de permettre à l'office de se recentrer exclusivement sur ses missions de maintien en condition opérationnelle du réseau.

Lancement d'un partenariat pour la mise à disposition d'une liaison louée au profit de l'université de la Nouvelle-Calédonie

L'économie numérique est un des axes prioritaires de développement affiché dans la politique du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Ainsi, depuis septembre 2011, le plan stratégique pour l'économie numérique (PSeN) pose l'objectif ambitieux de faire du territoire une référence en matière d'usages numériques dans le Pacifique.

Dans ce contexte, l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) a créé en 2018 un pôle numérique et technologique (PNT), dont l'OPT-NC a été un contributeur important avec un engagement de 150MF CFP pour assurer les investissements numériques spécifiques du PNT.

Pour permettre l'apport de fonds de partenaires mécènes, l'UNC a créé une fondation universitaire, véhicule juridique utilisé pour récolter les fonds nécessaires au financement du développement de l'UNC notamment au travers d'investissements, de projets d'amélioration du cadre de vie sur le campus ou de programmes de recherche.

Par délibération n°44/2016 du 10 août 2016, notre conseil d'administration a validé l'entrée de l'office dans la fondation UNC.

Le centre de calcul du CRESICA

Depuis fin 2014, l'enseignement supérieur et la recherche en Nouvelle-Calédonie sont structurés autour du Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA).

Ses neuf membres sont : le BRGM, le CHT, le CIRAD, le CNRS, l'IAC, l'Ifremer, l'IPNC, l'IRD et l'UNC.

Dans le cadre du projet de création d'un centre de calcul partagé entre les membres du CRESICA, une salle serveur a été réalisée à l'UNC. Cette première étape prévoit la mutualisation des équipements avec l'IRD. L'objectif est ensuite d'ouvrir la structure à l'IFREMER, l'Institut Pasteur, la météo, l'ADECAL et ses startups, voire également à d'autres entreprises intéressées afin de créer un pôle d'excellence, avec des équipements mutualisés et optimisés.

Les serveurs de calcul haute performance ont été achetés et sont en cours d'installation. Par ailleurs, un ingénieur dédié est en cours de recrutement.

A ce jour une liaison spécialisée (LCE) multiusages raccorde l'IRD à l'UNC via le vice-rectorat (dispositif RECRE), mais celle-ci doit être augmentée pour garantir la performance du dispositif entre tous ces acteurs.

Dans ce cadre, l'UNC a exprimé à l'OPT-NC son besoin de raccordement entre son centre de calcul et le CRESICA (IRD).

La participation de l'OPT-NC

L'OPT-NC et l'UNC sont déjà partenaires de longue date au profit du développement du pôle numérique et de l'ouverture de l'accès à l'enseignement.

Dans le cadre du présent projet de mise en place d'un calculateur mutualisé, avec l'accord du conseil d'administration, nous avons proposé de prendre en charge la liaison LCE actuelle entre l'IRD et l'UNC et de la faire passer d'un débit de 100 Mb/s à 10 Gb/s. La contribution s'effectuera au travers d'une nouvelle convention de mécénat avec la fondation, sous la forme d'apport matériel, avec un engagement de prise en charge de notre part sur les deux prochaines années.

Remise de dons de matériel informatique à diverses associations

Chaque année, nous opérons des remplacements de matériels informatiques auprès de nos agences, centres et directions opérationnelles. Ces remplacements sont effectués soit en vue de dépannage suite à des dysfonctionnements, soit en raison d'une mise à niveau de matériels devenus obsolètes au regard des besoins métiers.

Les équipements réformés ne sont pas systématiquement hors d'usage. Ils sont ensuite généralement mis aux enchères une fois par an.

Dans le cadre de notre politique de responsabilité sociétale des organisations (RSO), nous avons déjà acté depuis plusieurs années la redistribution systématique aux associations qui en font la demande des matériels informatiques réformés mais encore opérationnels.

Le conseil d'administration a ainsi autorisé des dons de matériels et composants informatiques à l'association calédonienne des handicapés (ACH) et à l'association des parents d'élèves (APE) du lycée du Mont Dore.

- **L'ACH a pour but de promouvoir toutes activités culturelles, de loisirs ou sportives, susceptibles de porter un soutien matériel et moral aux personnes handicapées.** L'association se voit attribuer 5 ordinateurs de bureau afin de pouvoir équiper une nouvelle activité numérique en faveur des personnes handicapées.
- **L'association des parents d'élèves du lycée du Mont Dore œuvre autour d'une démarche numérique responsable** permettant à une large majorité de lycéens de s'approprier l'outil informatique. 10 ordinateurs de bureau et 10 portables sont attribués à l'APE.

Mise à disposition du rapport d'activité de l'OPT-NC pour l'année 2020

Validé par le conseil d'administration en séance, l'office vient de publier son rapport d'activité (RA) 2020.

Plus concis et plus moderne, il retrace les faits marquants de l'établissement et les indicateurs clés de l'année écoulée.

Ce rapport d'activité est pensé pour offrir une expérience de lecture optimisée sur ordinateur, tablette ou mobile.

Ce nouveau format tient compte de la numérisation croissante des pratiques et des supports de communication, avec pour ambition de mieux partager les valeurs et l'identité de l'OPT-NC.

Ainsi, le format PDF interactif s'accompagne d'une version digitale :

- un **PDF téléchargeable et interactif** avec des renvois vers d'autres chapitres, des vidéos et des liens vers nos sites web (institutionnel, commercial) ;
- un **espace web dédié hébergé** sur le site office.opt.nc avec une homepage qui regroupe de manière synthétique l'ensemble des chapitres et éléments clés, visibles en un coup d'œil, et une navigation ergonomique permettant de découvrir des contenus plus complets.

Découvrez une année d'actions, de bilan et de transition en accédant directement à 5 grands chapitres : le journal 2020, la stratégie, les résultats financiers, les engagements RSO et le cahier spécial Covid.

Contact presse

Camille DUMARTY

Chargée de communication externe

26.82.38 / 82.77.67

camille.dumarty@opt.nc